

La prochaine année scolaire est cruciale pour l'avenir de l'école vaudoise et ses enseignants. Votation sur une nouvelle loi scolaire opposée à l'initiative Ecole 2010, négociation relative à une nouvelle loi sur le personnel enseignant, diffusion du nouveau plan d'études romand. Les chantiers qui s'ouvriront ces prochains mois vont modeler de manière importante la physionomie de l'école vaudoise.

Année scolaire 2010-2011 : ça va swinguer !

Cette rentrée est également celle de la Société pédagogique vaudoise. Avec un changement principal, l'arrivée d'un nouveau Secrétaire général. Les perspectives d'une année (enfin) calme n'ont pas fait long feu. La SPV continuera donc à s'engager pour défendre sa vision de l'école vaudoise, issue des débats internes de ces dernières années, mais aussi du métier d'enseignant et de son statut. Le gommage d'iniquités relatives aux conditions de travail seront les principaux moteurs de la SPV dans la négociation d'une loi sur le personnel enseignant de tous les dangers.

Ces prochaines semaines s'ouvriront les premières audiences relatives à des recours DECFO de collègues SPV auprès du Tribunal des prud'hommes de l'administration vaudoise. Les premiers dossiers traités par le tribunal concernent les enseignants en travaux manuels, de rythmique, du secondaire et en éducation physique. L'accompagnement des collègues auprès du TRIPAC sera une des priorités de la SPV pour ces prochains mois.

Enfin, et afin de respecter la tradition, la SPV rappelle à chaque rentrée l'importance de vérifier la fiche de salaire du mois d'août et, pour les personnes concernées, les nouveaux contrats et avenants (notamment la «fourchette horaire» pour les temps partiels et le niveau salarial). Le Secrétariat général est à votre disposition pour répondre aux interrogations sur ces documents.

La SPV souhaite à toutes et tous une excellente rentrée scolaire.

Yves Froidevaux, Secrétaire général

**Anglais au primaire:
What's up?**

Votre avis:

www.ecoledurable.ch





Nouvelles de la rentrée !

Politique d'intégration

Serge Loutan, membre d'honneur de la SPV ?

«Il faut accompagner le changement avec de la conviction, de la formation et des moyens. A vouloir aller trop vite, la réalité ne suit pas.»

« Il faut clarifier le rôle de chaque intervenant, notamment par la désignation d'un référent qui suive l'élève durant toute sa scolarité.»

Voilà ce que déclarait Serge Loutan, Chef de service de l'enseignement spécialisé dans le quotidien 24 Heures du 11 août dernier .

Serge Loutan puise à bonne source. C'est, aux mots près, ce que la SPV affirme depuis de nombreux mois !
Bientôt un nouveau membre d'honneur de la SPV ?

Dan

Enseignant-e-s retraité-e-s au panier

La SPV, via la FSF, demande des clarifications à M.Pascal Broulis

Suite aux nombreuses - et Ô combien justifiées - réactions émises suite à la décision du Conseil d'Etat d'interdire aux enseignant-e-s retraité-e-s de pouvoir assurer des remplacements (dont une interpellation parlementaire), la SPV a demandé à la FSF d'intervenir auprès de la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et de M.Pascal Broulis.

C'est ce que notre faîtière syndicale a fait par courrier le 2 juillet dernier demandant une entrevue pour évoquer :
« la mise à la retraite automatique lorsque les conditions sont remplies et l'interdiction d'engager de jeunes pensionnés CPEV à l'Etat, même pour de courts mandats ».

Réponse attendue du gouvernement et question reprise par le CC SPV avec Mme Anne-Catherine Lyon le 1er septembre prochain.

YF/Dan

Future Loi sur l'enseignement obligatoire

Bientôt une assemblée des « 5-9 » (enseignant-e-s du secondaire affilié-e-s à la SPV)

Après que le DFJC aura tiré la substantifique moelle de la phase de consultation et que le Conseil d'Etat aura adopté celui-ci, à mi-septembre devrait être présenté au parlement le projet de Loi sur l'enseignement obligatoire.

Relativement à ce qui sera proposé par le projet en regard de l'organisation du secondaire I (actuelles années 7 à 9, futures 9-11 sous Harmos), le Comité cantonal estime utile que les « secondaires » de la SPV fassent le point. Si le calendrier est respecté, une assemblée de ces derniers sera convoquée en conséquence à fin septembre.

CC SPV

Rangez « Voici » et « Gala » !

Le rapport d'activités de la SPV est paru !

Après les lectures d'été, et le sable qui crisse entre des pages altérées par les crèmes solaires, il est temps de se ressaisir.

Quelles ont été les actions principales de la SPV durant l'année écoulée ? Quels enjeux ? Quelles perspectives ? Retrouver l'actualité écoulée de la SPV, de ses associations et de ses membres les plus engagés à travers les pages de son rapport d'activités devrait être une douce manière de réveiller son sentiment d'appartenance à la SPV et la fierté de faire partie de ses 3100 membres ... !

YF

Vous avez déposé un recours contre votre avenant après la bascule DECFO-SYSREM ?

Une première série de recours concernant des collègues de la SPV est actuellement traitée par le TRIPAC. Le Secrétariat général vous conseille de prendre très rapidement contact avec la SPV dès réception de votre convocation (délai court pour déposer des pièces complémentaires et une éventuelle liste de témoins). Des informations complémentaires pour les recourants sont désormais disponibles sur le site internet de la SPV (www.spv-vd.ch).

YF